

PREHISTOIRE DU PAYS DE LA BOUEXIERE (35) MEGALITHES CONNUS ET INCONNUS AU BOIS DE LA MANCELLIERE

Loïc GAUDIN*, Yvan ONNEE**, Florentin PARIS***
avec la collaboration de Patrice MUSA****

PREAMBULE

Dans le cadre d'un inventaire des mégalithes d'Ille-et-Vilaine, sous la direction de Monsieur Jaques Briard****, Yvan Onnée, responsable des relevés métriques des mégalithes a été amené à mesurer et photographier les deux menhirs inventoriés du bois de la Mancellière.

Loïc Gaudin, habitant de La Bouëxière et ayant eu connaissance de cette opération, fit part de résultats d'investigations personnelles au sujet du site : l'existence probable d'un ensemble mégalithique finalement beaucoup plus important que ne le laissait prétendre jusque là l'ensemble des rapports concernant le site. La découverte comprend une file de menhirs ainsi que quelques groupes de blocs totalement inconnus.

Cela nous a conduit à entreprendre une étude approfondie de cet alignement. En premier lieu, les situations historiques mais aussi géographiques et topographiques précises du site ont été abordées. Dans un second temps une campagne de mesures a été entreprise. Ainsi, une carte du site (via la méthode de la triangulation), un inventaire des mégalithes accompagnés de dessins en plus de certains aspects géologiques et pédologiques ont été établis.

Nous tenons à remercier tout d'abord Mme Taminau, propriétaire qui nous a accordé l'autorisation pour l'étude des menhirs. Nos remerciements vont aussi à Mr Florentin Paris, géologue, qui par ses précieux indices et conseils nous a conforté dans notre démarche et nos hypothèses. De même les remerciements vont au Centre de Recherche Archéologique du Pays de Rennes qui nous a apporté une aide technique précieuse et plus particulièrement à Monsieur Patrice Musa impliqué dans l'ensemble des relevés. Remerciements à Mmes Jeanine Balais, Edith Corre, Elmaga Gérard, Marie-Christine Hautbois, Mademoiselle Annie-Claude Loisel, Mrs André Corre, Stéphane Gérard, Jean-Luc Javré, Benoit Loisanca et Alain Priol. Nous n'oublions pas l'étroite et sincère collabora-

tion avec l'association d'archéologie de la Bouëxière, BUXERIA. Remerciements à Mmes Josette Batasse, Yvonne Desile, Anne Duval, Roselyne Gaudin et Mrs Gérard Gaudin et René Ory. Remerciements enfin à Gilles Gaudin pour les travaux infographiques.

GEOGRAPHIE

La commune de la Bouëxière est située à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Rennes (fig. 1) et est entourée par les communes de Liffré (au nord), de Dourdain, de Marpiré, du Val d'Izé (à l'est), de Châteaubourg et de Servon-sur-Vilaine (au sud), d'Assigné et de Thorigné-Fouillard (à l'ouest).

Le paysage de la Bouëxière, accidenté, est caractérisé par une grande diversité physionomique et écologique puisque rivières, zones humides, massifs forestiers, bocages et prairies permanentes constituent une mosaïque cohérente et fonctionnelle.

En fait, la quasi absence de remembrements sur la commune permet de conserver des haies intéressantes tant par ses aspects écologiques qu'historiques. Le bocage est caractéristique de la région, avec une dominance de chênes et de châtaigniers. D'autre part de nombreuses parcelles sont traditionnellement plantées de pommiers aux abords des fermes. Les haies sont diversifiées, bien structurées et le maillage est dense, en particulier aux abords de la forêt domaniale de Liffré et autour de la Bouëxière. Le site de Chevré, proche de la zone étudiée, possède un patrimoine historique inscrit (chapelle, pont et village de Chevré) et classé (motte castrale), le patrimoine naturel n'y est pas en reste puisque classé en Zones naturelles d'intérêts écologique, faunistique et floristique de type I (espace contenant des espèces rares, menacées, protégées).

* Doctorant, UMR.6566 « Civilisations Atlantiques et Archéoscience », Université Rennes 1.

** Collaborateur, UMR. 6566 « Civilisations Atlantiques et Archéosciences », Université Rennes 1.

*** Directeur de Recherche CNRS, Géosciences, Université Rennes 1.

**** Membre du Centre de Recherche Archéologique du Pays de Rennes.

***** Directeur de Recherche honoraire C.N.R.S., UMR. 6566 « Civilisations Atlantiques et Archéoscience », Université Rennes 1.

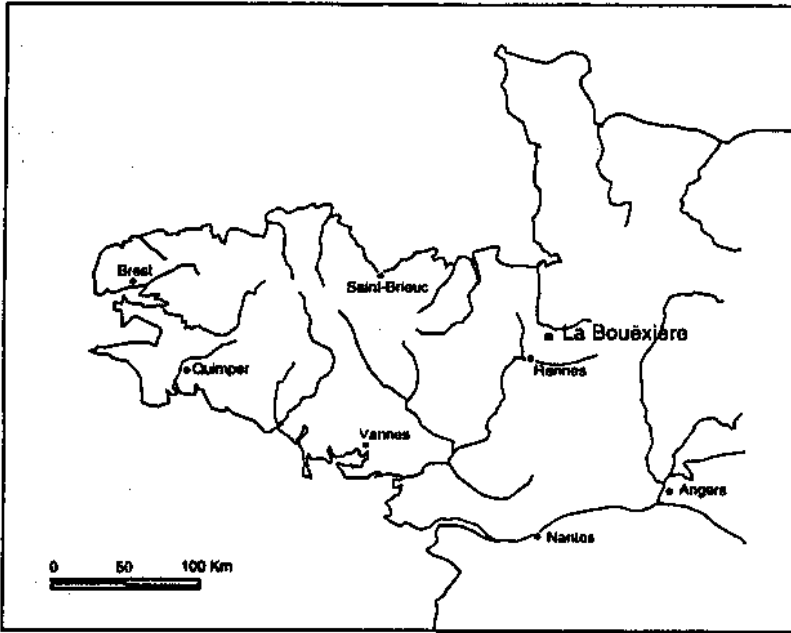


Fig. 1 : Situation géographique de la commune de La Bouëxière.

La présence sur le sol de la Bouëxière de monuments mégalithiques suggère une vie communautaire dès la préhistoire. Il existe en fait deux concentrations notables de vestiges néolithiques :

- Les sites disposés de part et d'autre de la Veuvre, en amont de l'étang de Chevré, au nord-est du bourg,

- les sites disposés le long de la rivière de la Chèvre, en aval de l'étang de Chevré, au sud-ouest du bourg.

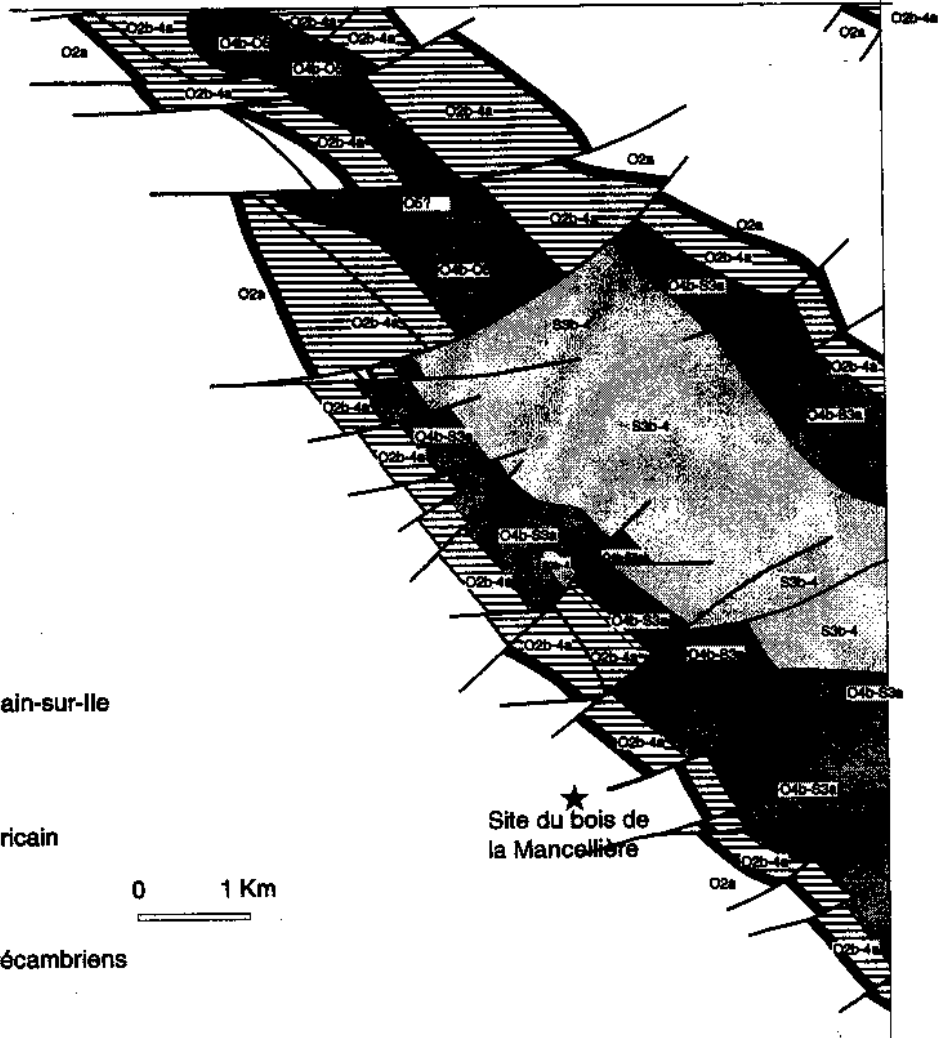


Fig. 2 : Plan géographique des environs étudiés (d'après carte I.G.N. au 1/25000°).

HISTORIQUE






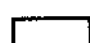
LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES DU BORD DE LA VEUVE AUX LIEUX-DITS « LA PLARDAIS », « LE TERTRE » OU « LA SALMONAIS », SUR LA ROUTE DE SAINT-AUBIN DU CORMIER

Décrit dans l'errata et addenda de P. Bezier (1883), cet ensemble de trois menhirs a désormais disparu. Il nous reste cette description complétée par le bulletin paroissial de Liffré (1911), P. Banéat (1927), L. Collin (1934) et reprise par P. Henry (1971) dans le cadre d'un mémoire de maîtrise sur les menhirs d'Ille-et-Vilaine. Selon L. Collin (1934) : « au nord-est du bourg, à 3 kilomètres



Feuille Rennes
(F. PARIS, 29/05/98)

TERRAINS PALÉOZOÏQUES

-  Formation du Val
-  Groupe de la Bouëxière
-  Formation de Saint-Germain-sur-Ile
-  Formation d'Andouillé
-  Formation du Grès armoricain
-  Formation de Schistes précambriens

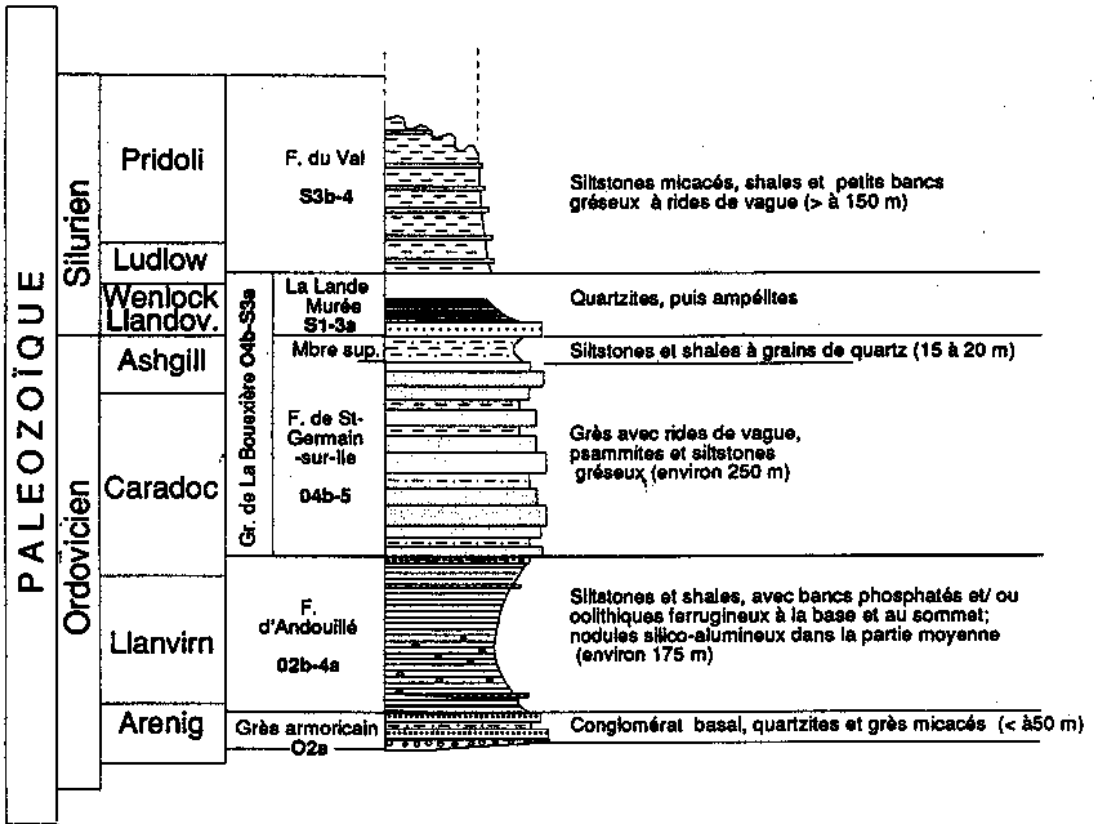


Fig. 3 : Carte et stratifications géologiques obtenues dans les environs du bois de la Mancellière (F. Paris).

et demi environ sur la droite de la route de Saint-Aubin du Cormier entre les hameaux de *la Plardais* et de *la Salmonais*, au lieu dit *le Tertre*. Ils sont placés sur la pente descendant vers la petite rivière de la Veuve.

I - Le premier est debout. C'est un tronc de pyramide à base quadrilatère, ses faces regardent les points cardinaux et ont : celle du nord 1,20m, celle du sud 1,40m, celle de l'ouest 1,10m, celle de l'est 1,40m. Hauteur 2,35m. Quartzite, roche locale.

II - Au pied de ce menhir en est un autre qui est couché. Longueur 2,60m, largeur 0,95m, épaisseur au-dessus du sol 0,80m.

III - A 18,2m au sud-ouest du premier menhir un troisième debout n'est autre chose qu'un feuillet de quartzite fiché dans le sol par son grand côté. Hauteur 1,10m ; largeur 1,45m ; épaisseur 0,80m.

Le troisième menhir au sud-ouest a été en partie détruit, le propriétaire du champ dans lequel se trouvent ces monuments, m'a dit avoir lui-même brisé beaucoup de pierres gisant aux alentours ».

La référence à un menhir couché, indique déjà un certain délabrement du monument, sans doute détruit juste après la dernière guerre (témoignages recueillis sur place). Ces auteurs signalent d'autre part, un peu plus à l'est, un probable dolmen ruiné. Les blocs considérés sont toujours présents mais sont pour notre part, difficilement identifiables comme formant une structure d'origine anthropique.

Quelques éléments lithiques ont par ailleurs été retrouvés dans les environs (Onnée *et al.*, 2000).

De plus, P. Bezier, toujours dans son errata et addenda, signale sur le coteau opposé de la Veuve (en face du lieu-dit *Le Tertre*, mais sur la commune de Dourdain) d'autres menhirs qui ont été détruits vers les années 1880 : P. Bezier indique qu'en 1876 un de ces menhirs déjà renversé mesurait 2,50m de long, on avait peut-être là aussi un alignement... Actuellement, un menhir y est toujours signalé au lieu-dit *la Bedouanerie*.

Enfin, sur la commune de Livré-sur-Changeon, il existe sur le bassin versant du ruisseau de la Veillardière, affluent de la Veuve, le menhir de la roche Piquée, au lieu-dit *la Beaudouin*.

LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES DU BORD DE LA RIVIÈRE DE LA CHEVRE

Les ensembles de pierres étaient apparemment tous disposés sur la pente est de la rivière. On a pu cependant déceler la présence de quelques éléments lithiques sur le bassin versant opposé. (Onnée *et al.*, 2000).

Au nord tout d'abord, au niveau de l'actuelle carrière, étaient encore peut-être érigés au début du siècle des mégalithes que l'on disait parfaitement blancs (sans doute du quartz). Cela est probable puisqu'il existait naturellement un affleurement de roche susceptible de fournir des monolithes. Aucune description solide ne nous est parvenue.

En longeant la rivière vers le sud, au lieu-dit *La Butte des Tombes*, on peut aujourd'hui observer une butte naturelle, où l'on a prélevé de la pierre (quartzite) dans de petites carrières. P. Bezier dans son inventaire des monuments mégalithiques dans le département d'Ille-et-Vilaine (P. Bezier, 1883) fait déjà référence à ce site. Le terme "*Butte des Tombes*", la topographie du site (comparée à d'autres tumulus existants encore), la position du site, peuvent suggérer l'existence d'un ancien tu-

mulus malheureusement là aussi détruit par des carrières afin de prélever de la pierre.

Les deux menhirs indiqués par P. Bezier (1883) et Collin (1934) dans le bois de la Mancellière sont donc probablement les derniers vestiges attestant encore aujourd'hui la présence d'une communauté préhistorique établie sur les bords de la rivière de la Veuve - Chevre.

ETUDE ANALYTIQUE DES MONUMENTS MÉGALITHIQUES DU BOIS DE LA MANCELLIÈRE EN LA BOUËXIERE

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Caractères botaniques et faunistiques du site

Le site mégalithique est aujourd'hui intimement mêlé à une ambiance forestière, le bois de la Mancellière (fig. 2). Le fonctionnement écologique de ce bois le lie fortement à la forêt de Chevré (au nord) et à la forêt de Liffré (située juste au sud), toutes deux classées en Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique de type II (grand ensemble aux potentialités biologiques importantes). Ce sont des forêts mixtes à chênes, hêtres avec quelques châtaigniers, merisiers et charmes... Certaines parcelles de ces massifs forestiers présentent des peuplements de chênaies-hêtraies à sous-bois de houx ayant sans conteste plus d'un siècle d'âge. Ces forêts abritent un grand nombre d'espèces d'oiseaux et la forêt de Chevré a été classée à l'inventaire des milieux naturels à protéger du district de Rennes.

Dans les environs immédiats de la zone étudiée, la gestion forestière est de type taillis-sous-futaie et est assurée par des propriétaires privés. Actuellement, les parcelles nous intéressant présentent pour la plupart une structure de végétation suffisamment dense pour empêcher toute vue d'ensemble à plus d'une cinquantaine de mètres autour de soi et cela même en hiver. Le mode de gestion entraîne une coupe des baliveaux tous les vingt-cinq à trente ans. Un éclaircissement aura donc lieu dans quelques années, sans toutefois jamais permettre une vue d'ensemble à cause de la mosaïque parcellaire. C'est probablement là une raison essentielle dans l'oubli mais aussi dans la conservation de la majorité des mégalithes jusqu'à nos jours.

Caractères géologiques du site

L'aire d'étude fait partie du massif armoricain dont le substrat géologique est principalement constitué de roches cristallines (granite et gneiss) et de terrains sédimentaires anciens.

Ces roches sédimentaires affleurent sur l'ensemble de la commune, preuve en est la pierre utilisée dans la majorité des constructions anciennes mais aussi le nombre de carrières actuelles ou abandonnées.

Différentes formations de schistes et de grès alternent selon un axe nord-ouest / sud-est entre Liffré et La Bouëxière (fig. 3). On notera la position du site, proche de la limite des bandes de schiste/grès et de schistes précambriens.

Caractères pédologiques du site

L'archéologue-naturaliste remarquera à proximité de certains blocs la présence d'un réseau important de terriers de blaireaux. C'est la preuve d'un sol profond à tendance limoneuse. En fait selon F. Paris, il est vraisemblable que nous ayons affaire là, à une formation superficielle de type loess (variété de limon très fertile d'origine éolienne et datant probablement d'une dernière période glaciaire), ce que nous avons tenté de confirmer par des sondages à la tarière.

Cette formation superficielle constitue aujourd'hui l'« horizon C » des sols bruns lessivés situés

sur la pente (fig. 4).

Le premier profil pédologique, en situation sommitale, présente une épaisseur de limon d'environ un mètre. Le second profil pédologique effectué à mi-pente n'a pas permis d'atteindre le rocher. Au contraire, l'homogénéité presque parfaite de la fraction limono-argileuse du fond de ce profil paraît attester une profondeur plus importante. Ces deux constats iraient dans le sens d'une probable accumulation graduelle de sédiments vers le bas de pente, bref peut-être un phénomène de colluvion.

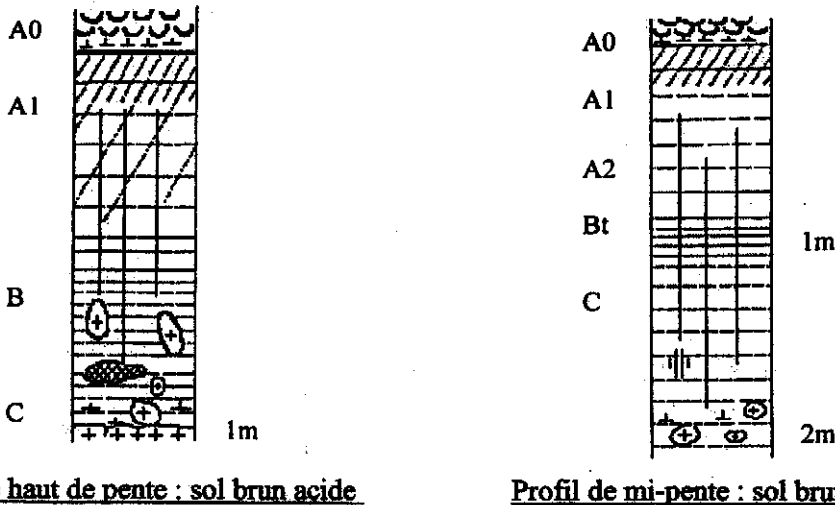


Fig. 4 : Les deux sols peuvent être qualifiés de sols bruns s'appuyant sur un loess dont la profondeur, supérieure à deux mètres pour le sondage de la mi-pente, n'a pu être définie. A0 : litière de type Eumoder (en haut de pente) et de type mull (profil effectué à mi-pente), A1 : horizon avec matières organiques et minérales, A2 : horizon éluvial (lessivé), B : horizon illuvial (ou d'accumulation) enrichis en argiles, (B)g : gley, C : « roche-mère », un loess pour le profil de droite (d'après Ph. Duchaufour, 1994).

Cartographie et description du site

Deux menhirs (n° 2d et 2e) particulièrement massifs et encore debout sont bien connus et ont été inventoriés par de nombreux auteurs dont P. Bezier (1883), L. Collin (1934) et P. Henry (1971). Bien que l'édifice soit en relatif bon état, il a malheureusement été creusé autour des menhirs par d'inconscients « chercheurs de trésors »... Les coordonnées Lambert de la paire de menhirs, disponibles au Service Régional d'Archéologie, sont de 316,083 de longitude et de 2360,043 de latitude. Cette position place les menhirs au milieu de la pente d'un des bassins versant de la Chèvre culminant à une centaine de mètres. Cette rivière à méandres, affluent de la Vilaine, forme un coude au niveau du site (fig. 5) et a, sans doute, joué un rôle non négligeable dans le choix et l'établissement du site.

Le plan général (fig. 7) permet de distinguer trois ensembles : l'alignement, les blocs placés au sud et ceux placés au nord de la file.

L'alignement situé à quelques dizaines de mètres au nord des deux menhirs, s'étale selon une déclivité relativement importante puisque approchant une dénivellation de 30 mètres sur une distance de 750 mètres environ. La file de blocs est orientée selon un axe de N 60° E à plus ou moins quelques degrés. On compte ainsi 23 blocs de tailles hétérogènes (de quelques décimètres à plus de deux mètres). Parmi ces 23 blocs on peut estimer que seulement trois monolithes sont encore debout (n°14,

16, 7). Il est intéressant de remarquer l'existence de mégalithes présentant des morceaux détachés, mais encore en position de connexion (n°18, n°12, voire 19 et 19a). Le bloc n°1a en haut de pente est localisé légèrement à l'écart de l'alignement. La proximité de la lisière ainsi que le caractère « hors-sol » du bloc semble nous indiquer un bouleversement, plus ou moins récent.

Deux types lithologiques ont été identifiés au sein de l'ensemble de monolithes. Il s'agit d'une part de grès quartziteux gris, à filonnets de quartz blanc, rapportés à la formation des Grès de Saint-Germain-sur-Ille d'âge Ordovicien supérieur, et toujours exploités dans les carrières en bordure de l'étang de la Vallée. On trouve d'autre part des blocs de quartz blancs-laiteux enchassant encore parfois des reliques de schistes fins de teinte grise bleutée. Ce type de quartz filonien est fréquent dans les formations schisteuses briovérienne au sud du synclinal de Liffré. (cf. Inventaire pour une description plus détaillée des blocs).

Les coordonnées Lambert II des monolithes extrêmes de l'alignement sont d'environ (X=316,600, Y=360,450) pour le monolithe en haut de pente et d'environ (X=315,750, Y=359,95) pour le bloc situé en bas de pente. Nous noterons enfin la forte hétérogénéité des distances entre les blocs à l'intérieur de la file. Ces distances vont de 17 mètres à 50 mètres voire plus de 100 mètres dans deux cas.

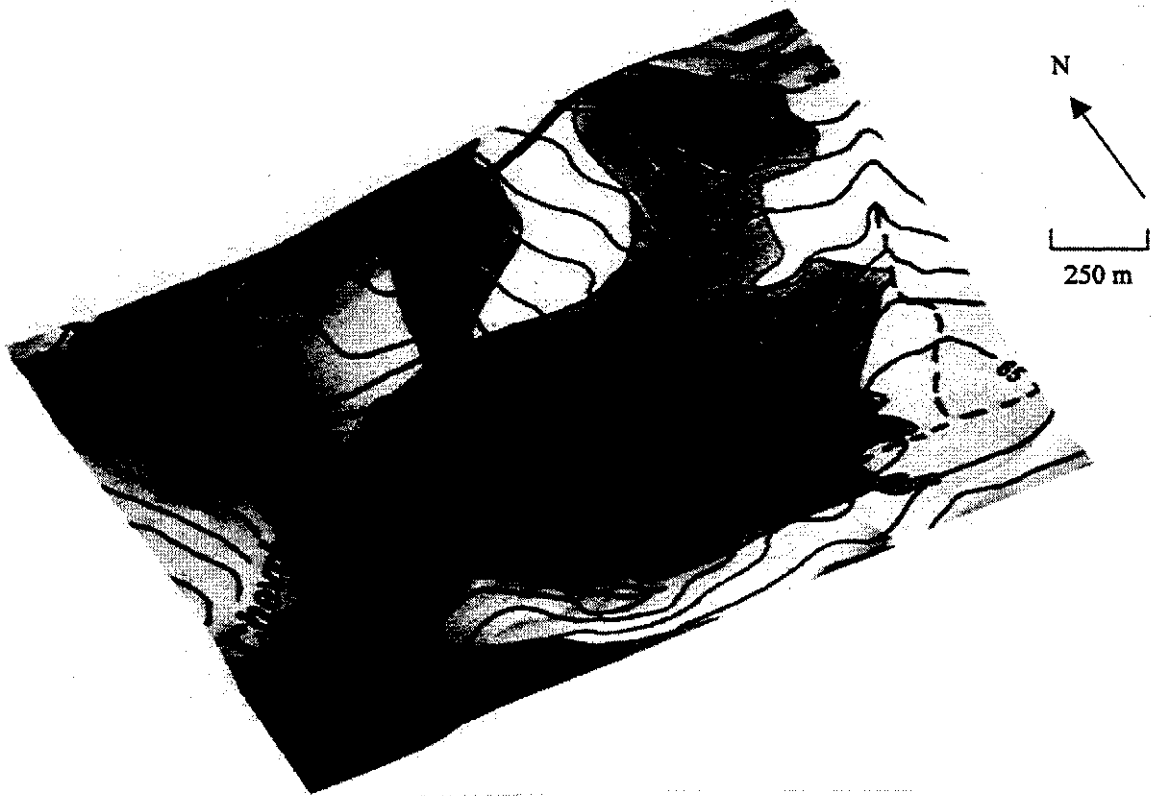


Fig. 5 - Représentation topographique et contexte actuel du site (d'après carte I.G.N. au 1/25000°).

Des groupes de blocs ont pu être identifiés de part et d'autre de l'alignement :

- au niveau de la cote 610m de l'alignement, au sud, parmi 12 blocs on retrouve les deux menhirs déjà cités, autours desquels on a pu repérer un certain nombre de monolithes de plus petites tailles et dispersés (n°2a, 2b, 2c, 2e, 2f, 2g, 2h, 2i, 2j). Ce sont d'ailleurs probablement ces éléments qui ont été identifiés comme formant un « cromlech » par l'auteur de l'Ouest Journal (1935). Le caractère épars des blocs peut effectivement donner l'impression d'une vague organisation en ellipse. La cartographie de l'ensemble effectuée à l'aide d'un quadrillage (fig. 7) met apparemment un terme à cette interprétation ;

- Au delà de ces petits monolithes tout en poursuivant vers le sud on trouve à nouveau deux blocs allongés et de gabarits comparables aux deux blocs principaux (n°2k et 2l) ;

- la partie située au nord de l'alignement est moins riche en mégalithes. Les prospections ont révélé la présence de trois blocs alignés selon un axe nord-sud. Nous notons là encore les deux origines géologiques différentes dans le choix des pierres (n°3a, 3b et 3c) ;

- enfin, légèrement à l'écart de l'alignement, nous avons pu repérer deux petits blocs isolés (n°19b et 19c). Néanmoins les preuves manquent pour en dire davantage sur une situation, en place, ou sur un déplacement plus récent...

D'une façon générale, ce sont probablement des roches extraites d'affleurements proches (cf. § Géologie) et dont la nature géologique était à même de fournir des blocs de grandes tailles. Il n'est pas à exclure un choix esthétique voire symbolique (Briard, 1990) pour les quartz blancs et les petits blocs.

Remarque :

La cartographie des mégalithes a bien sûr été construite avec le plus d'objectivité possible. Il convient cependant, comme avant toute ébauche d'interprétation, d'aborder ici certains points nous alertant sur la signification de la carte obtenue.

En effet, le plan élaboré résulte tout d'abord de la position originelle des blocs, mais aussi de l'ensemble des faits « préhistoriques et historiques » qui ont pu succéder à l'élevation du monument, tels les destructions volontaires, les extractions de pierres, les exploitations agricoles ou des aménagements de voiries. Nous noterons pour notre part qu'aucune trace de fossés ou de talus n'a été repérée durant les prospections. De plus, le cadastre de 1827 ne laisse apparaître aucune différence dans le dessin de la planimétrie du bois vis à vis des plans actuels.

D'autre part, malgré nos efforts dans la précision des mesures et notre recherche de résultats avant tout exhaustifs, on ne peut tout à fait exclure d'éventuelles erreurs dans le détail. La méthode de triangulation dans un milieu boisé et sur une distance de près d'un kilomètre autorise légitimement, et ce malgré plusieurs vérifications, des erreurs de détails. Il est d'ailleurs prévu qu'un relevé cartographique effectué à l'aide d'un appareil à « Guidage Par Satellite » vienne compléter, voire corriger nos données.

Il faut enfin considérer les événements naturels tels les phénomènes de colluvion, mais aussi les tempêtes. Pour l'anecdote, notre campagne de mesures a été entrecoupée par une tempête au mois de Décembre 1999, créant de nombreux chablis. Or, au sein de l'un d'entre eux, au niveau de l'alignement, un nouveau bloc de quartz est apparu, presque érigé (fig. 6). Cet événement « instantané » au regard des millénaires qui nous séparent depuis l'établissement des mégalithes, doit aussi nous amener à considérer plus encore l'impact des chablis et des mouvements de terrain les accompagnant.

Dans le cadre de notre étude, ce chablis nous renvoie indirectement vers une question concernant l'estimation du nombre de blocs peut-être encore enterrés et notamment en bas de pente ?

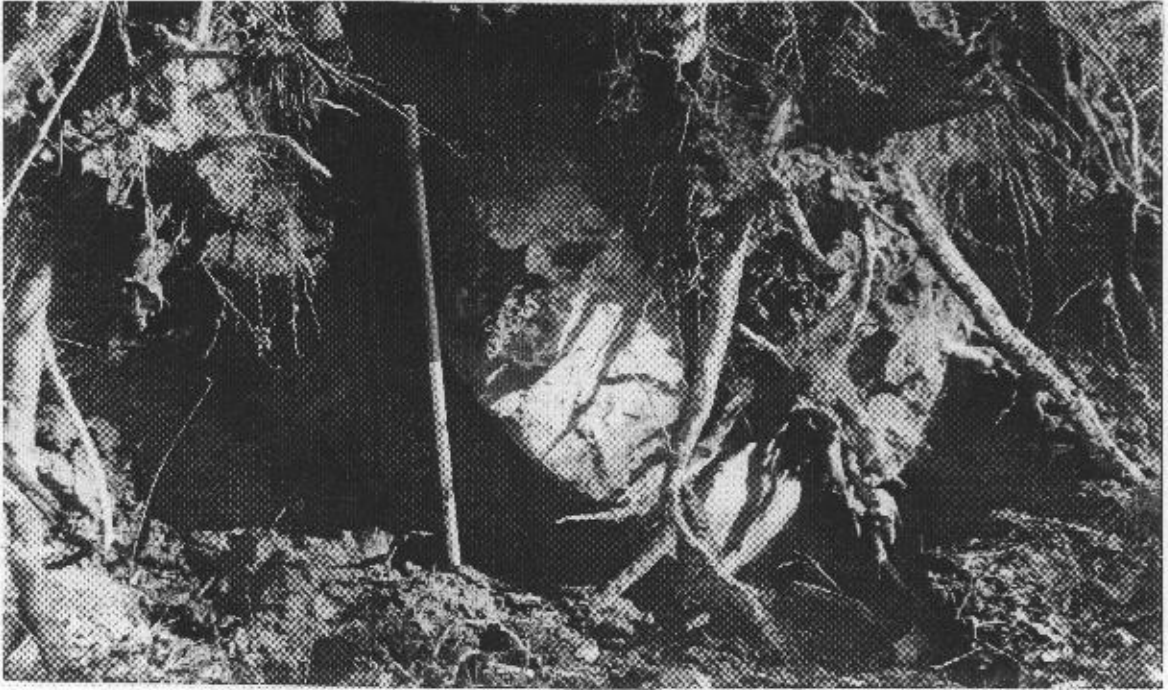


Fig. 6 : Photographie du mégalithe « n°19a » retrouvé au niveau d'un des chablis (Cl. Y. Onnée).

INVENTAIRE ET DESCRIPTION DES MÉGALITHES

1. Bloc couché en grès métamorphisé (quartzite) avec veines de quartz (fig. 8).
Dimensions 1,4 x 1,2 m.

1a. Bloc couché en quartzite (fig. 8).
Dimensions 1 x 0,9 m.
Distance avec le bloc n°1 : 33,75 m.

2. Bloc couché en grès métamorphisé (fig. 8).
Dimensions 1,9 x 0,45 m.
Distance entre le bloc 1 et 2 : 71,7 m.

3. Bloc couché en grès métamorphisé (fig. 8).
Dimensions : 0,5 x 0,4 m.
Distance entre les blocs n°2 et 3 : 8,9 m.

4. Bloc couché en quartzite (fig. 8).
Dimensions : 0,7 mètres x 0,4 m.
Distance entre les blocs n°3 et 4 : 31 m.

5. Bloc couché en grès (fig. 8).
Dimensions : 0,9 x 0,5 m.
Distance entre les blocs n°4 et 5 : 10,4 m.

6. Petit bloc couché à caractère « hors sol » en grès métamorphisé avec des traces de quartz et présentant une face en diaclase avec des géodes (fig. 8).
Dimensions : 0,9 x 0,5 m.
Distance entre les blocs n°5 et 6 : 7,3 m.

7. Bloc de grès métamorphisé présentant une diaclase (fig. 8).
Dimensions : longueur : 1,15 m ; largeur : 0,8 m ; hauteur hors-sol : 0,5 m.
Distance entre les blocs n°6 et 7 : 23 m.

8. Grand bloc couché en quartzite très métamorphisé (fig. 8).
Dimensions : 2,3 x 1,2 m.
Distance entre les blocs n°7 et 8 : 9,4 m.

9. Bloc couché en grès métamorphisé avec des veines de quartz (fig. 8).
Dimensions : 2,2 x 1,8 m.
Distance entre les blocs n°8 et 9 : 37,7 m.

10. Bloc couché en grès métamorphisé avec quelques géodes. On repère un plan de stratification sur la face « S/SE » du bloc (fig. 8).
Dimensions : 2 x 1 m.
Distance entre les blocs n°9 et 10 : 33,6 m.

11. Bloc en grès métamorphisé (fig. 8).
Dimensions : 0,6 x 0,5 m.
Distance entre les blocs n°10 et 11 : 19,1 m.

12. Bloc couché, brisé, les deux parties paraissant en connexion. Ce bloc est en quartz blanc avec quelques inclusions de schiste (fig. 8).
Dimensions 2,5 x 1,3 m.
Distance entre les blocs n°11 et 12 : 101,8 m.

13. Bloc couché en grès métamorphisé avec veines de quartz (fig. 9).
Dimensions 1,3 x 0,45 m.
Distance entre les blocs n°12 et 13 : 23,8 m.

14. Menhir en grès métamorphisé avec veines de quartz en léger relief. On note un plan de faille (avec traces de glissements) sur la face ouest (fig. 9).
Dimensions : longueur : 1,2 m ; largeur : 1,1 m ; hauteur : 1,75 m.
Distance entre les blocs n°13 et 14 : 20,3 m.

15. Bloc couché en quartz blanc (fig. 9).
Dimensions : 1,2 x 0,6 m.
Distance entre les blocs n°14 et 15 : 17,35 m.

16. Bloc de quartzite de forme pyramidale décaloté au sommet et de base triangulaire (fig. 9).
Dimensions : longueur : 1,1 m ; largeur : 0,7 m ; hauteur hors-sol : 0,6 m.
Distance entre les blocs n°15 et 16 : 42,7 m.

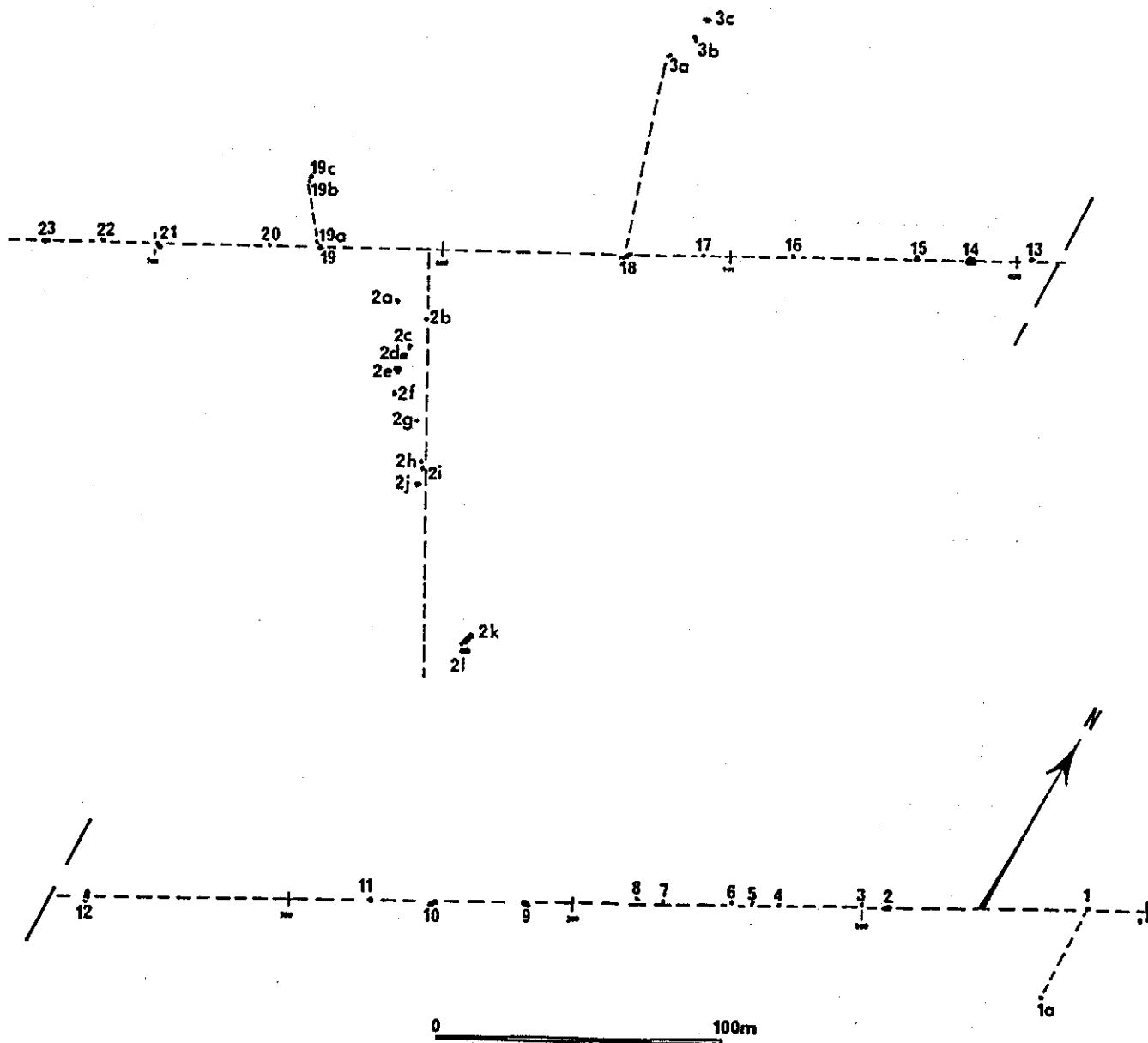


Fig. 7 : Plan général du site (Y. Onnée). L'alignement principal a été artificiellement coupé en deux pour rentrer dans la feuille.

17. Bloc en grès avec veines de quartz en relief (fig. 9).

Dimensions : longueur : 0,8 m ; largeur : 0,6 m ; hauteur : 0,3 m.

Distance entre les blocs n°16 et 17 : 30,2 m.

18. Bloc de grès métamorphisé, couché, avec fragment détaché en connexion. On remarque des veines de quartz en relief sur la surface visible du bloc (preuve d'une érosion ancienne de la matrice gréseuse et attestant « l'ancienneté » de la chute même du bloc) (fig. 9).

Dimensions : 2,1 x 1,3 m.

Distance entre les blocs n°17 et 18 : 23,8 m.

19. Bloc de quartz couché (fig. 9).

Dimensions : 1,45 x 0,9 m.

Distance entre les blocs n°18 et 19 : 106,2 m.

19a. Bloc de quartz retrouvé sous un chablis et de gabarit semblable au bloc n°19 (fig. 6).

19b. Bloc de quartz couché (fig. 9).

Dimensions : 0,85 x 0,8 m.

Distance entre les blocs n°19b et n°19 : 19,1 m.

19c. Bloc en quartzite couché avec résidus de schistes, présentant un plan de faille avec traces de glissements (fig. 9).

Dimensions : 1,4 x 1 m.

Distance entre les blocs n°19b et 19c : 0,4 m.

20. Bloc de quartz couché (fig. 9).

Dimensions : 0,8 x 0,75 m.

Distance entre les blocs n°19 et n°20 : 16,8 m.

21. Bloc de quartz blanc avec inclusions de schistes (fig. 9).

Dimensions : 2,30 x 1,65 m.

Distance entre les blocs n°20 et 21 : 37,8 m.

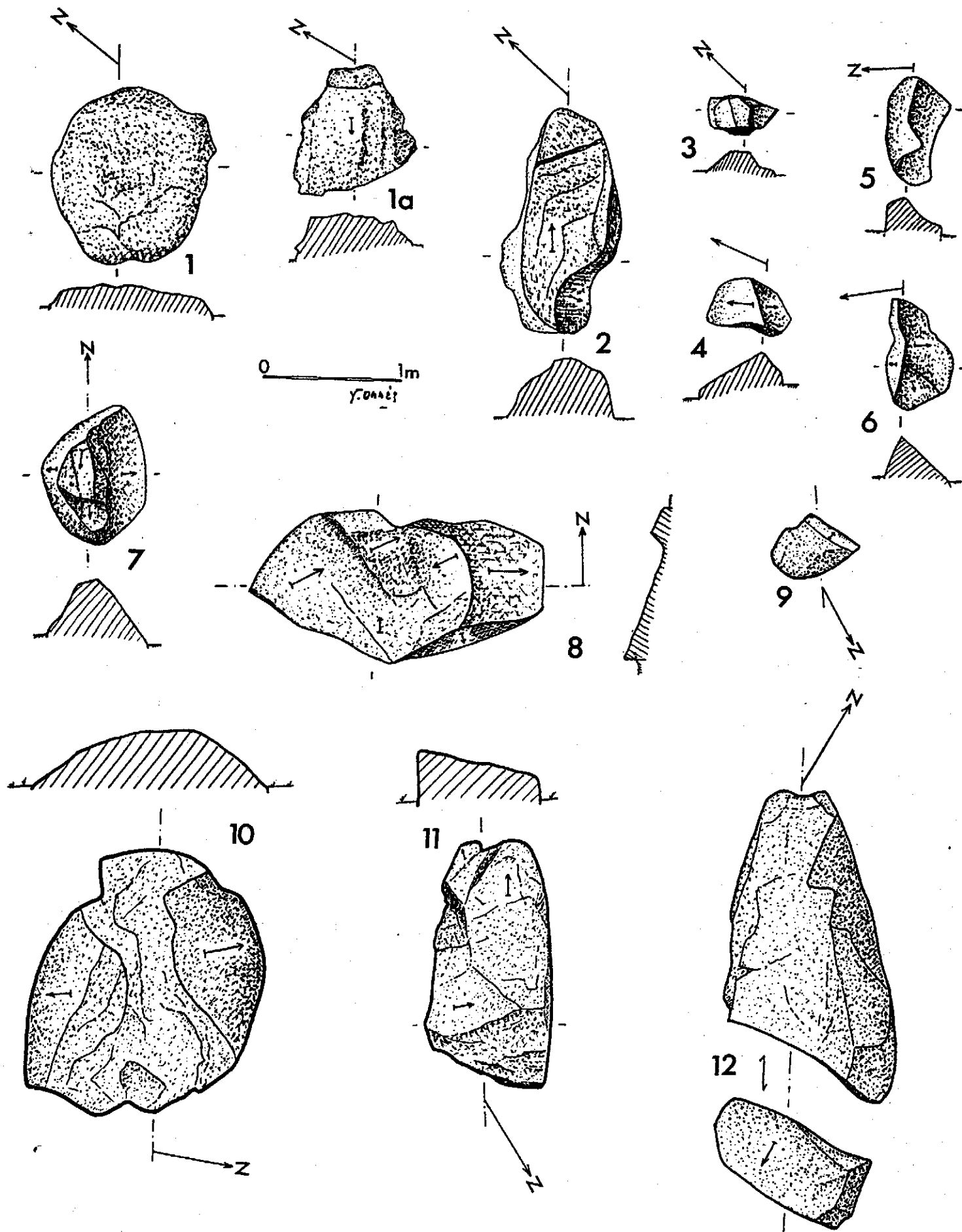


Fig. 8 : Les menhirs n°1 à 12 (Y. Omée).

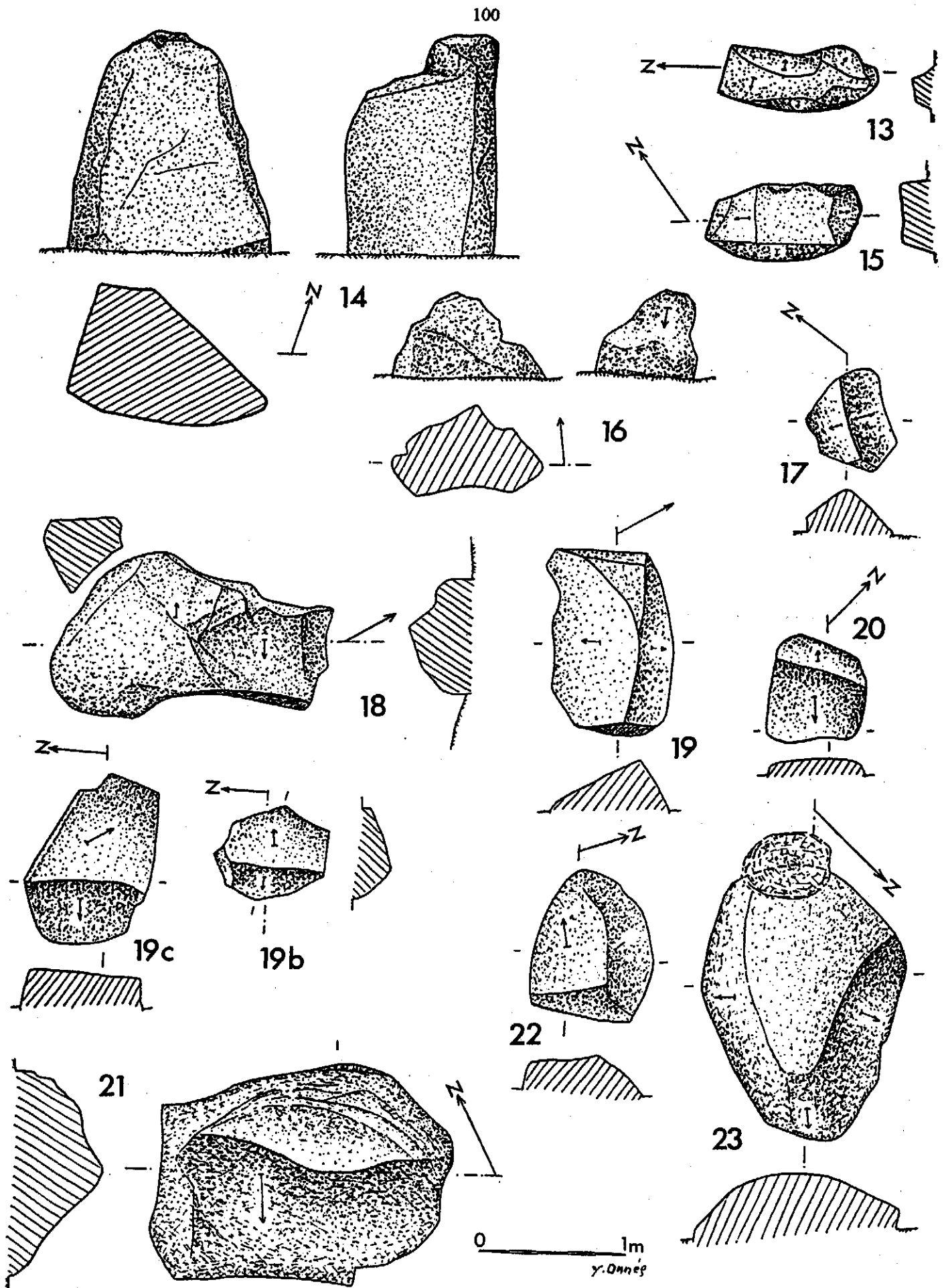


Fig. 9 : Les menhirs n°13 à 23 (Y. Onnée).

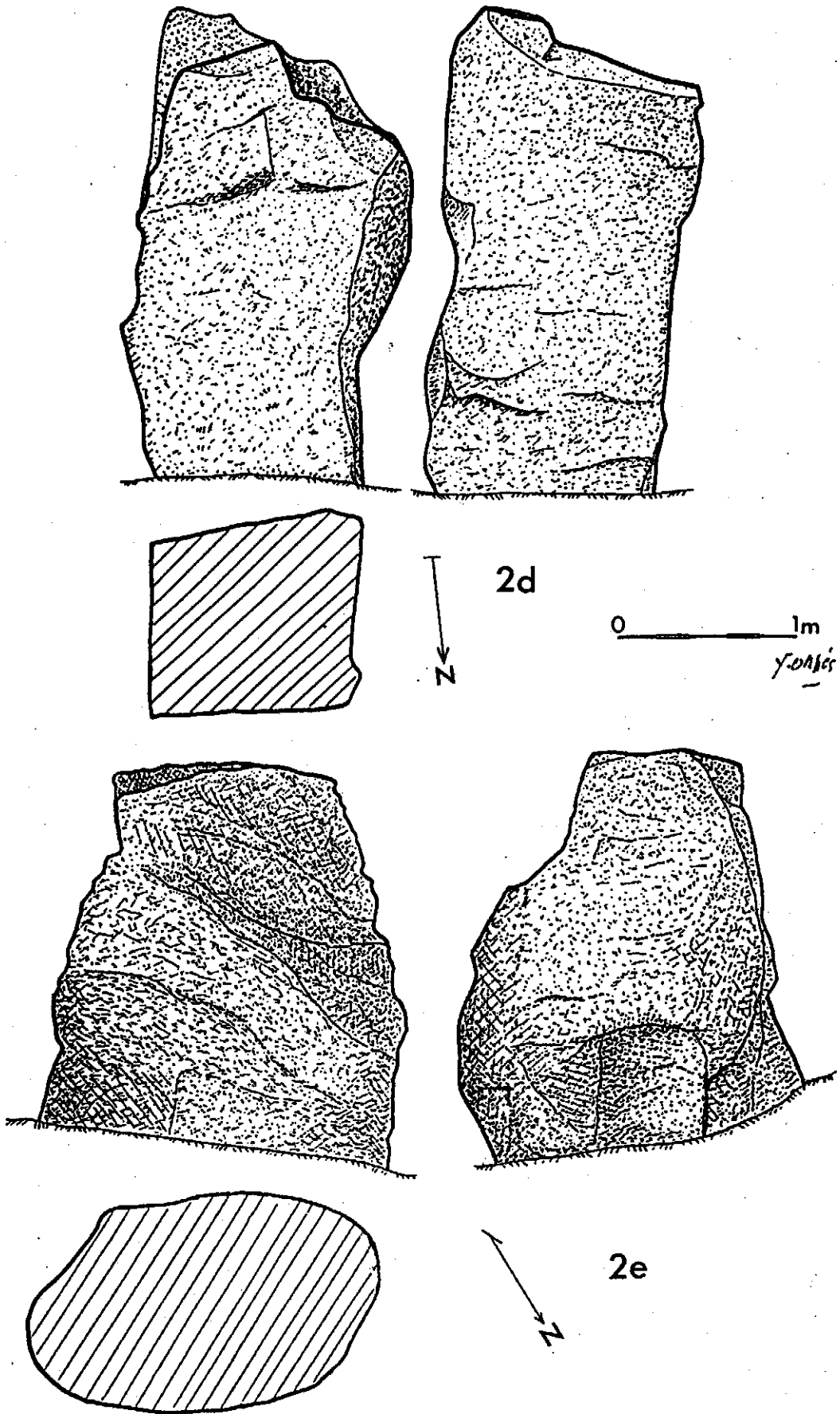


Fig. 10 : Les menhirs connus n°2d et 2e (Y. Onnée).

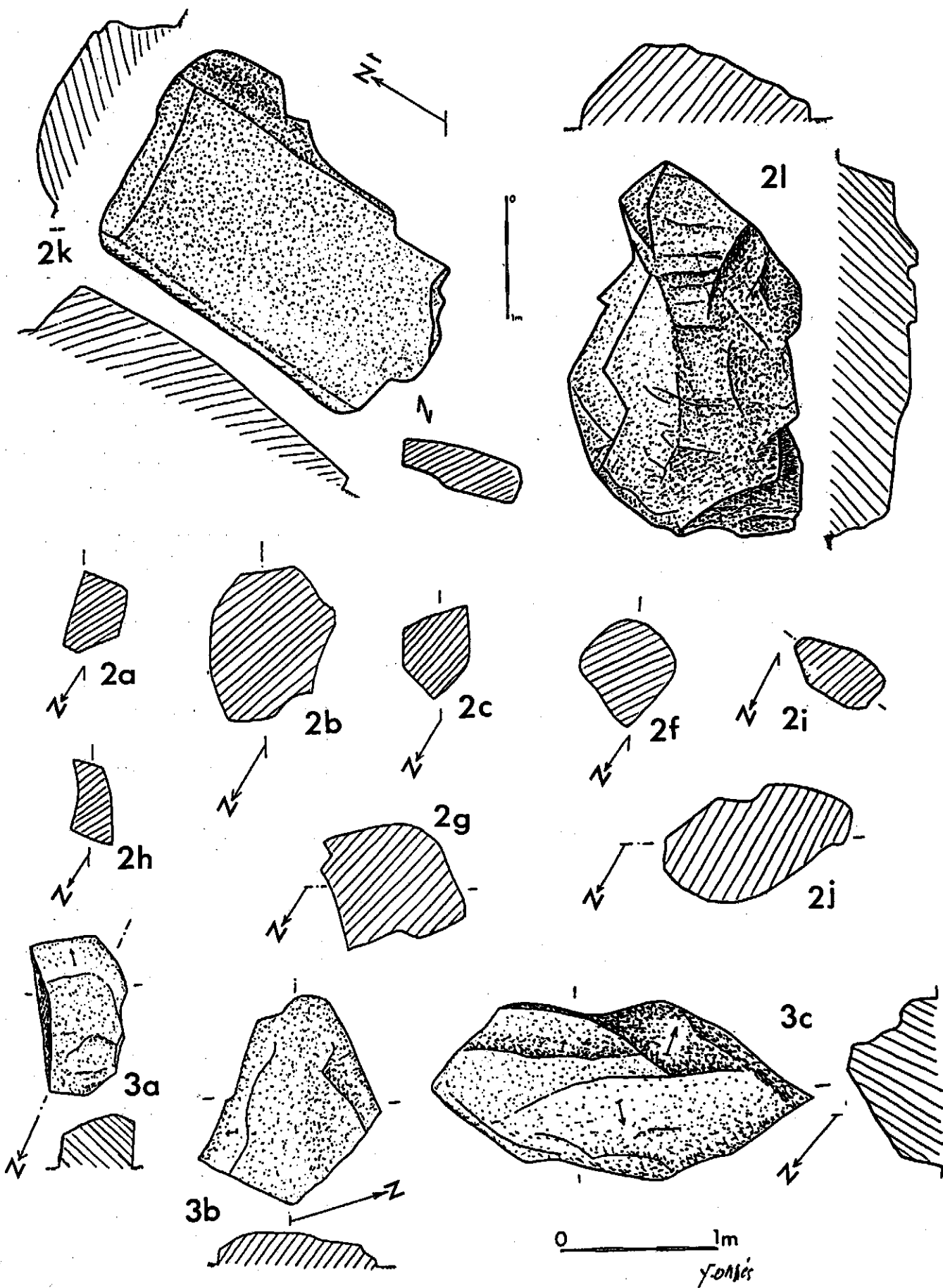


Fig. 11 : Les menhirs n°2a à 2l et 3a à 3c (Y. Onnée).

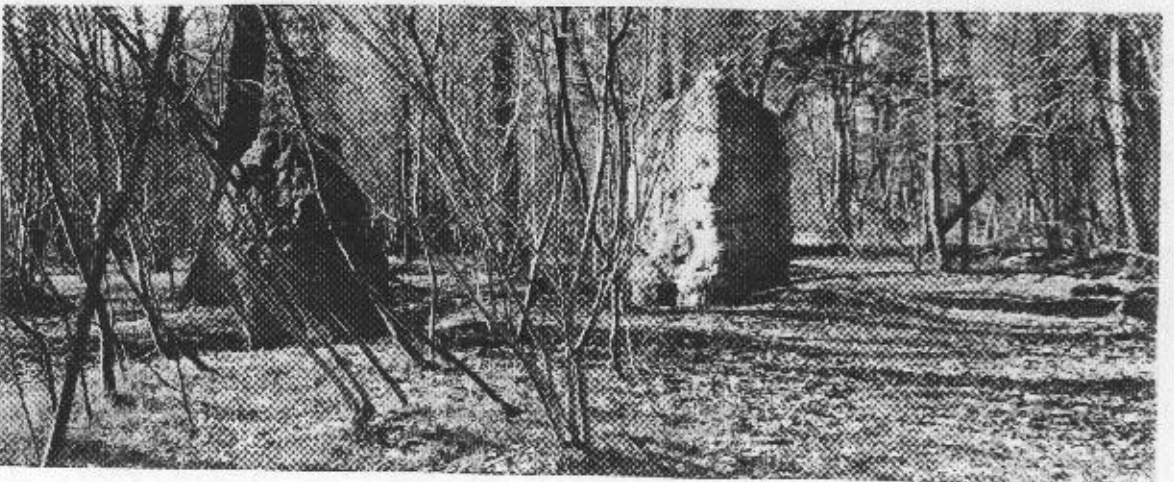
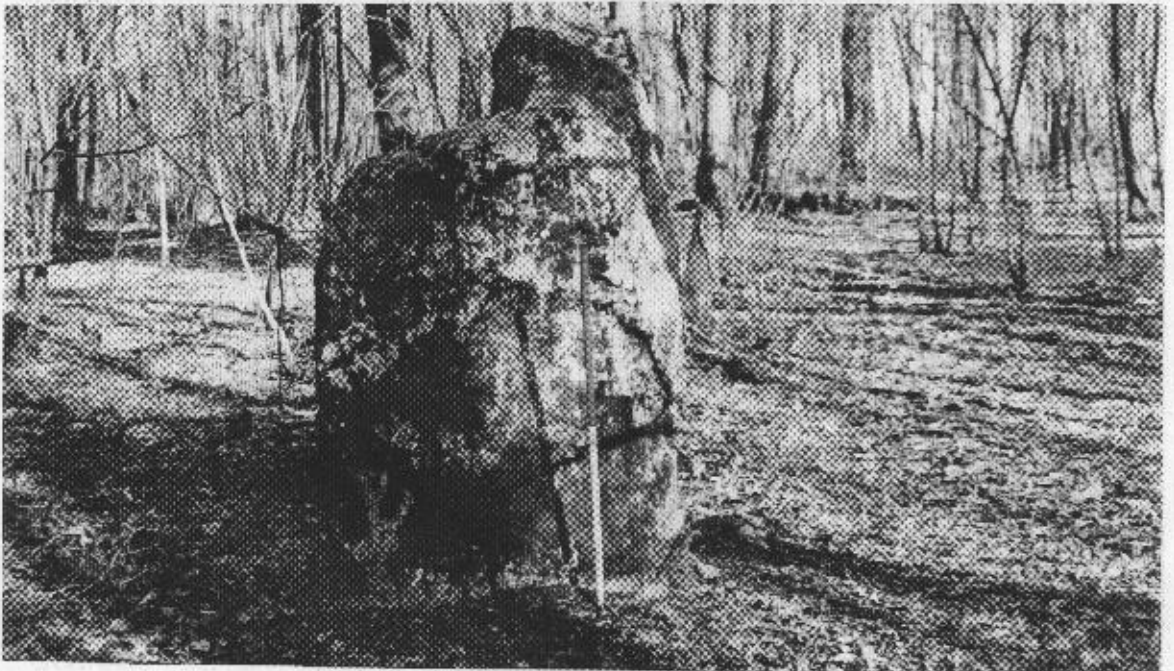


Fig. 12a : Photographies des blocs n°12 (en haut), n°14 (au milieu) et des menhirs 2d et 2e (en bas). (Cl. Y. Onnée).

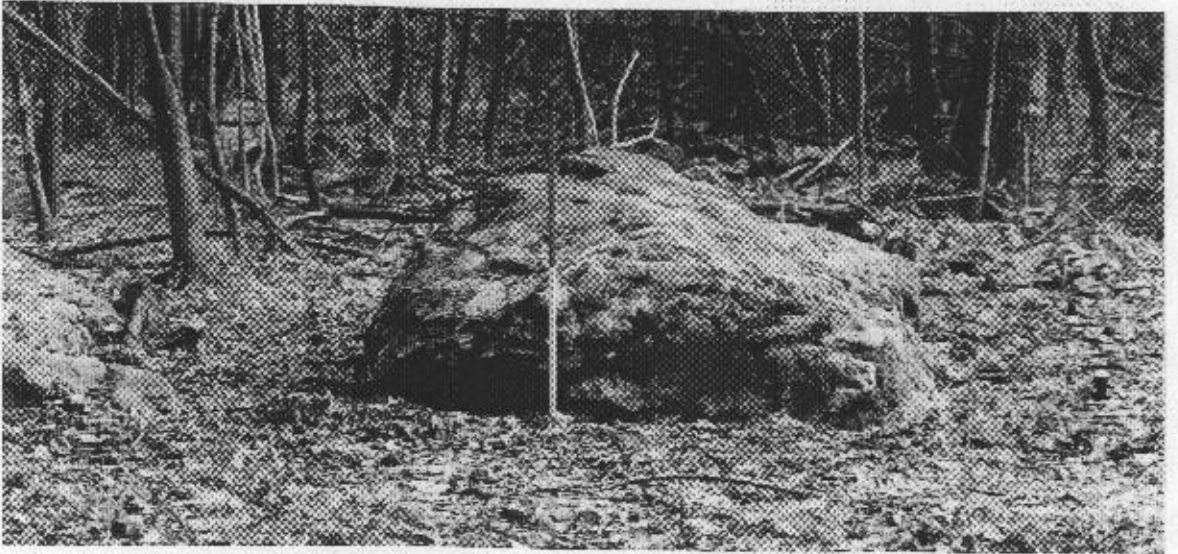
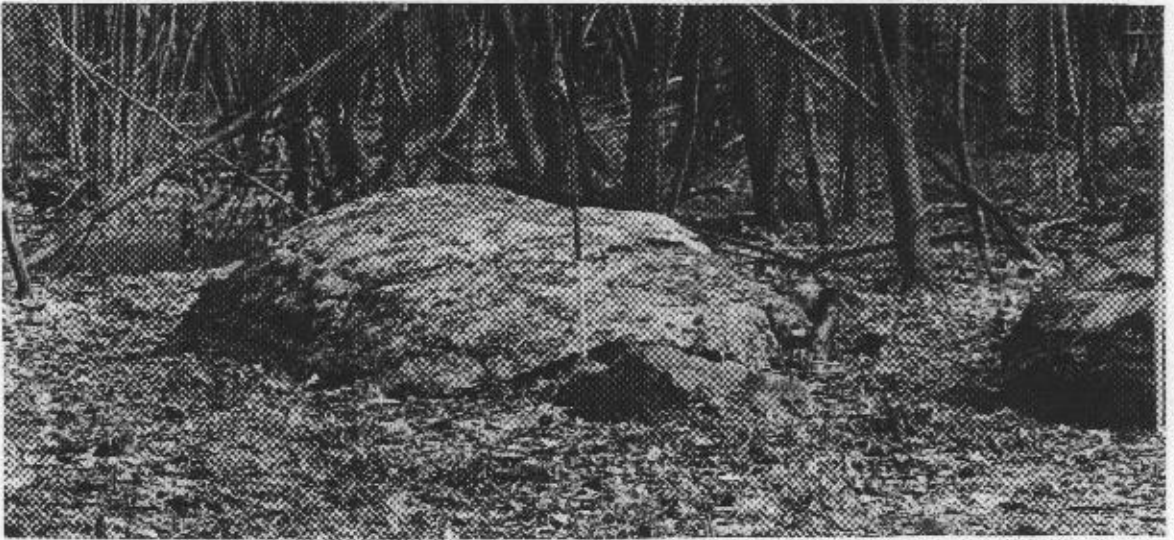


Fig. 12b : Photographies des blocs couchés 2k (en haut) et 2l (en bas) (Cl. Y. Omnée).

22. Bloc de grès métamorphisé avec veines de quartz (fig. 9).

Dimensions : 1,15 x 0,9 m.

Distance entre les blocs n°21 et 22 : 17,2 m.

23. Bloc en quartz (fig. 9).

Dimensions : 2,2 x 1,6 m.

Distance entre les blocs n°22 et 23 : 16,4 m.

2a. Bloc de quartz (fig. 11).

Dimensions : 0,35 x 0,35 m.

Distance par rapport à l'axe de l'alignement : 13,4 m.

2b. Bloc en quartz blanc présentant un plan de faille (traces de glissements) (fig. 11).

Dimensions : 1,14 x 0,84 m.

Distance entre 2a et 2b : 4,2 m.

2c. Bloc de quartzite (grès métamorphisé) avec veines de quartz (fig. 11).

Dimensions : 0,7 x 0,45 m.

Distance entre 2b et 2c : 7,8 m.

2d. Menhir encore debout, en quartzite avec veines de quartz et traces d'érosion pré-mégalithique sur son côté sud. La face ouest présente dans sa largeur

une diaclase se rapportant à une surface de banc d'arrachement. Enfin des traces de fissures de tension sont observables sur la face nord. Ce menhir présente une section transversale quadrilatère. (fig. 10).

Dimensions : longueur : 1,30 m ; largeur : 1,25 m ; hauteur : 3,25 m.

Distance entre le bloc 2c et 2d : 1,50 m.

2e. Menhir encore debout, en quartzite et présentant une surface pré-mégalithique sur son côté sud. La section transversale du bloc est de forme parallépipède (fig. 10).

Dimensions : longueur : 2,1 m ; largeur : 1,3 m ; hauteur : 2,2 à 2,6 m.

Distance entre le bloc 2d et 2e : 4 m.

2f. Bloc en grès métamorphisé avec veines de quartz (fig. 11).

Dimensions : 0,8 x 0,65 m.

Distance entre 2c et 2f : 6,9 m.

2g. Bloc de grès métamorphisé avec veines de quartz, de couleur rosée (fig. 11).

Dimensions : 0,9 x 0,8 m.

Distance entre 2f et 2g : 7,45 m.

2h. Bloc en quartzite (fig. 11).

Dimensions : 0,6 x 0,3 m.
Distance entre 2g et 2h : 12,1 m.

2i. Bloc de quartz (fig. 11).

Dimensions : 0,6 x 0,4 m.
Distance entre 2h et 2i : 1 m.

2j. Bloc de quartz (fig. 11).

Dimensions : 1,5 x 0,8 m.
Distance entre 2i et 2j : 3,4 m.

2k. Menhir couché en grès métamorphisé avec de nombreuses veines de quartz en relief. Plan de faille (arrondie) avec brèche (« cailloux agglomérés ») sur la face nord-ouest du bloc (fig. 11). Présence d'un bloc détaché en connexion ?

Dimensions : longueur : 3,3 ; largeur : 1,6 à 2,12 m.
Distance entre 2j et 2k : 42,6 m.

2l. Menhir couché en quartzite avec veines de quartz en relief. Le côté nord du bloc est formé par une diaclase. Un plan de faille constitue d'autre part la surface du bloc (fig. 11).

Dimensions : 3,3 x 2 m.
Distance entre les blocs n°2k et 2l : 1 m.

3a. Bloc en quartz (fig. 11).

Dimensions : 1,2 x 0,6 m.
Distance entre 3a et axe principal 63,2 m.

3b. Bloc en quartz (fig. 11).

Dimensions : 1,6 x 1 m.
Distance entre 3a et 3b : 9 m.

3c. Bloc de grès métamorphisé avec veines de quartz (fig. 11).

Dimensions : 2,8 x 1,3 m.
Distance entre 3b et 3c : 6,3 m.

INDICES GÉOLOGIQUES PERMETTANT D'ATTESTER LES MENHIRS

L'une des premières difficultés liée à l'étude des sites mégalithiques, est de discerner sans controverse possible, des blocs d'affleurements ou erratiques mais transportés par des phénomènes naturels (ex. des mouvements d'anciens glaciers), de blocs érigés voire transportés par l'homme. En effet, le constat de l'alignement ne constitue pas en soi, une preuve irréfutable de l'origine anthropique de l'organisation des monolithes. Une couche sédimentaire ou un filon peuvent présenter naturellement une telle série de blocs. Nous rappellerons en effet que seuls quelques monolithes peuvent être considérés comme étant debout.

La géologie était à même de nous fournir de précieux renseignements :

- la première démarche effectuée a été de mesurer l'orientation du plan de stratification de blocs de grès quartziteux (fig. 13) afin de la comparer aux orientations des formations géologiques (plis synclinaux) situées à proximité : les différences d'orientation relevées entre les blocs eux-mêmes, mais aussi par rapport à la direction générale des couches géologiques du flanc sud du synclinal de Liffré orientées N 125° à N 145° E constituent des indices d'un déplacement des blocs ;

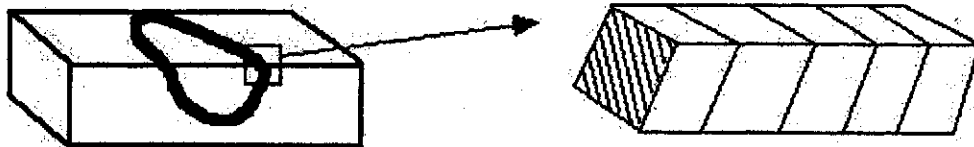


Fig. 13 - Schémas représentant, à gauche, un synclinal « en coupe », à droite, le plan de stratification (hachuré) d'un bloc d'origine sédimentaire (L. Gaudin). On notera ici les orientations identiques du flanc synclinal et du plan de stratification de la roche, indice d'une position naturelle du bloc.

- un second indice nous vient de l'étroite imbrication de blocs d'origines géologiques différentes. On retrouve en effet des blocs de Grès de Saint-Germain (type de quartzite), ne pouvant provenir que d'affleurements situés au nord-est du site (fig. 3 : Formation de Saint-Germain et Groupe de La Bouëxière) ce qui dit au passage représente tout de même un transport de près d'un kilomètre. D'autres monolithes blancs, en quartz, dont certains possédant quelques inclusions de schistes proviendraient plutôt de bandes schisteuses au sud-ouest du site (fig. 3 : Formation de Schistes pré-cambriens) ;

- enfin et surtout, la prospection qui eut lieu dans les alentours du site n'a pas permis de déceler d'autres blocs ou pierres. On peut expliquer cela par la présence d'une formation géologique superficielle épaisse d'au moins deux mètres par endroit (cf. § pédologie). L'absence systématique de profils d'altération d'un rocher au niveau des chablis (profil où l'on retrouverait au moins une fraction minérale constituée pour une part de cailloux, etc.), implique clairement l'absence d'affleurements rocheux dans les environs immédiats du site : les blocs ont donc certainement été importés sur cette couche.

DISCUSSION ET PERSPECTIVES

L'étude contextuelle du site de la Mancellière a tout d'abord permis de remettre à l'ordre du jour un certain nombre de monuments mégalithiques, disparus ou oubliés, tout le long du bassin versant de la rivière de « la Chèvre - Veuve ». Tout cela laisse finalement penser qu'une occupation relativement importante existait dès le Néolithique sur les bords de cet affluent de la Vilaine. En effet, malgré le manque de repères paléoenvironnementaux dans les environs immédiats, l'ensemble des études archéobotaniques de la région s'accordent pour suggérer, à cette époque, l'existence d'une forêt à structure encore très dense et cela surtout à l'intérieur des terres (Marguerie, 1992). Aussi, seul le réseau hydrographique était à même de fournir des « voies de communications » ainsi que des milieux ouverts, notamment au niveau des plaines alluviales, propices à l'installation de premiers colons. Le site du bois de la Mancellière est probablement l'un des témoignages de ces toutes premières fréquentations voire implantations réussies.

L'étude du site du bois de la Mancellière fut ren-

due difficile à cause d'une situation au coeur d'un taillis-sous-futaie relativement dense. Cette position particulière protégea certe le site jusqu'à nos jours, mais le rendit aussi complètement invisible des prospections récentes.

Les blocs sont pour la plupart couchés, on peut cependant estimer qu'ils sont proches de leur lieu d'érection originel. De nombreuses causes peuvent être à l'origine de la destruction du site... Pour notre part, nous nous bornerons aux constats de blocs cassés et dont les parties nous apparaissent encore en connexion (blocs n°12 et 18). De telles brisures résultent vraisemblablement de la chute même des menhirs. Ces observations nous permettent d'autre part d'écarter l'hypothèse de carriers qui auraient au moins exploité les morceaux détachés. Par contre des explications naturelles (mouvements de terrains, tempêtes, etc.) ou l'action de quelques destructeurs ne peuvent être tout à fait déduites ni exclues.

L'alignement découvert est conséquent puisqu'il s'étend sur près d'un kilomètre, sans qu'il nous soit permis de clore le dénombrement de blocs et cela notamment en bas de pente où d'autres blocs ont peut être été enterrés par des colluvions.

Ce site, par sa configuration et son organisation, est à rapprocher de l'alignement de Bocadève à Saint-Just (35) et celui de Bazouge-sous-Hédé (35) au lieu-dit *la Brignerault* composé de trois menhirs sur 250 mètres. On peut aussi citer l'alignement de la Noce de pierre dans *les Marais du diable* au pied du Mont-Saint-Michel-de Braspart (29). Le site du Cordon des Druides à Landédan dans la forêt de Fougères est l'alignement ressemblant le plus au monument du bois de la Mancellière, tant par ses aspects géologiques, par la taille, la disposition des blocs que par l'orientation de l'alignement.

D'après P.-R. Giot (1995), les tout premiers menhirs pourraient dater d'environ 4000 av. J.-C. (Néolithique moyen), les derniers auraient été élevés à l'âge du Bronze moyen c'est à dire jusqu'à environ 1200 av. J.-C.

Les constats effectués sur le site du bois de la Mancellière s'inscrivent dans un projet d'études environnementales et paléoenvironnementales plus vaste. En effet, l'étendue du site invite évidemment à s'interroger sur les transformations paysagères notables qui se produisirent à l'époque des bâtisseurs de mégalithes. Aussi, cette première investigation devra s'insérer dans un travail de synthèse concernant ce type de vestige archéologique dans le bassin rennais. Une étude paléoenvironnementale (par la palynologie) pourrait aussi se révéler pertinente en vue de mieux cerner l'ouverture du paysage dans la région en parallèle à l'établissement des sites mégalithiques.

CONTES ATTRIBUÉS AUX SITES MÉGALITHIQUES

Comme pour de nombreux vestiges archéologiques et plus particulièrement pour les sites mégalithiques, il gravite autour des ruines de la Bouëxière un certain nombre de légendes dont certaines nous sont parvenues.

Tous les ans (tous les siècles, selon certains) le grand menhir du lieu-dit *le Tertre* se déplacerait à minuit, pendant la nuit de Noël, pour aller boire dans La Veuve (Bezier, 1883 ; Collin, 1934). A. Orain (1984) complète cette version puisque d'après lui, «des trois monolithes avaient jadis

l'habitude, au soir de Noël, durant la Messe de minuit, d'aller étancher leur soif dans la Veuve qui coulait à proximité. Les anciens murmuraient dans leur pays qu'à leurs emplacements délaissés pour la circonstance, « dormaient de fabuleux trésors dont chacun pouvait s'emparer... entre le premier et le dernier coup de minuit. »

Toutes ces pierres du *Tertre* auraient été érigées selon d'autres par les Fées lavandières, qui se seraient ainsi débarrassées élégamment de grosses pierres obstruant le cours de la rivière de la Veuve et les gênaient dans leur travail forcé de nuit (Bezier, 1883).

BIBLIOGRAPHIE

- Archives de l'Ouest-Journal., 1935. - *Près de la ferme de « Rallion » : A-t-on découvert un cromlech dans le bois de la Mancellière ?* (6 Février 1935).
- Archives de la société archéologique d'Ille et Vilaine., 1911. - *Cartons de M. Ramé. Bulletin paroissial de Liffré.*
- BANÉAT P., 1927. - *Le département d'Ille et Vilaine. Histoire Archéologie Monuments*, I, J. Larcher Ed., 176-177.
- BEZIER P., 1883. - *Inventaire des monuments mégalithiques d'Ille et Vilaine*, 21 et 237-239.
- BRIARD J., 1990. - *Dolmens et menhirs de Bretagne*, Ed. J.-P. Gisserot, 64 p.
- COLLIN L., 1934. - Les monuments mégalithiques des environs de la Bouëxière In : Couey V., Bourde de la Rogerie H. et Collin L., *Les découvertes de la Bouëxière. Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille et Vilaine*, LX, 157-166.
- DUCHAUFOUR Ph., 1994. - *Pédologie sol, végétation, environnement*, Série des Abrégés, 4^e édition revue et augmentée, Masson, Paris, 324p.
- GIOT P.-R., 1995. - *Aimer la Bretagne des mégalithes*. Ed. Ouest-France, 17.
- HENRY P., 1971 - *Les mégalithes d'Ille&Vilaine*. Mémoire de maîtrise, Université Rennes I.
- MARGUERIE D., 1992. - Evolution de la végétation sous l'impact humain en Armorique du Néolithique aux périodes historiques, *Travaux du Laboratoire d'Anthropologie Rennes*, 40, 232-238.
- ONNEE Y., ORY R. et GAUDIN L., 2000 - Prospections lithiques sur la commune de La Bouëxière (35), *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, 28, 107-116.
- ORAIN A., 1984. - *Les légendes de La Bouëxière, La Bouëxière au temps où les dolmens marchaient.*